



INSTRUCTIONS
Formule 5: AVIS DE CHANGEMENT D'ADMINISTRATEURS
LOI SUR LES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

Note: Tous les documents envoyés au registraire doivent être conformes aux articles 2 à 8 du *Règlement sur les sociétés par actions*. *VEUILLEZ REMPLIR TOUTES LES SECTION OU INSCRIRE LA MENTION « N/A » SI AUCUNE RÉPONSE NE S'APPLIQUE.*

Rubrique 1 Donner la dénomination sociale complète de la société.

Rubrique 2 a) La présente case doit être remplie pour chaque personne qui est devenue administrateur de la société depuis le dépôt de la liste des administrateurs ou du dernier avis de changement d'administrateurs.

b) Donner les prénom et nom de famille au complet de chaque administrateur ainsi que son adresse résidentielle complète (adresse postale et municipale, y compris le code postal). Si l'adresse municipale ne peut être communiquée, indiquer un emplacement physique tel qu'un numéro de maison ou qu'une description officielle (p. ex. le lot, le bloc et le plan).

c) Donner la date (jour, mois et année) à laquelle la personne a été élue ou nommée administrateur.

Rubrique 3 a) La présente case doit être remplie pour chaque personne qui a cessé d'être administrateur de la société depuis le dépôt de la liste des administrateurs ou du dernier avis de changement d'administrateurs.

b) Donner les prénom et nom de famille au complet de chaque administrateur ainsi que son adresse résidentielle complète (adresse postale et municipale, y compris le code postal). Si l'adresse municipale ne peut être communiquée, indiquer un emplacement physique tel qu'un numéro de maison ou qu'une description officielle (p. ex. le lot, le bloc et le plan).

c) Donner la date (jour, mois et année) à laquelle la personne a cessé d'être administrateur.

Rubrique 4 a) Donner le nom de toutes les personnes qui sont, à l'heure actuelle, administrateurs de la société, y compris les noms inscrits à la case 2 de la formule.

b) Donner les prénom et nom de famille au complet de chaque administrateur ainsi que son adresse résidentielle complète (adresse postale et municipale, y compris le code postal). Si l'adresse municipale ne peut être communiquée, indiquer un emplacement physique tel qu'un numéro de maison ou qu'une description officielle (p. ex. le lot, le bloc et le plan).

Un administrateur, un dirigeant ou l'avocat de la société doit dater et signer la liste. Le titre du signataire doit être mentionné.